



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Comité d'avis pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation¹

Vendredi 15 novembre 2013 – 09 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Election du Bureau

2. Auditions dans le cadre de la problématique des violences liées au genre

Rapporteurs : M. Ahmed Mouhssin et Mme Gisèle Mandaila

- Exposés
 - de Mme Yamina Zaazaa, coresponsable du Centre de prévention des violences conjugales et familiales,
 - de M. Max Nisol, responsable de l'asbl Genres Pluriels
 - et de Mme Joëlle Delmarcelle, responsable de SOS Viol.
- Discussion.

3. Divers

Composition du Comité d'avis

Présidente : N.
Vice-présidente : N.
Secrétaire : N.

Membres :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Ahmed Mouhssin
MR : Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : Mme Gisèle Mandaila
cdH : Mme Mahinur Ozdemir

¹ Conformément à l'article 101 et dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions du comité d'avis sont publiques.

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "*Le membre du comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe la présidente.*"

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).